



CONSEIL COMMUNAL DE BELFAUX

Législature 2026 – 2031

Message du Conseil communal au Conseil général

Séance du 06.10.2026

Message N° 3

Achat d'une balayeuse

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par le présent message, le Conseil communal sollicite une demande de crédit d'investissement pour l'objet mentionné en titre.

Introduction

La Commune dispose actuellement d'une balayeuse datant de 2002, acquise d'occasion en 2013 pour un montant d'environ CHF 45'000.00.

Après plus de vingt ans d'exploitation et treize années d'utilisation par la Commune, cette machine présente aujourd'hui d'importants signes d'usure. Malgré les travaux d'entretien effectués au fil des années, son état général et ses performances ne permettent plus de garantir durablement un fonctionnement satisfaisant.

La balayeuse est ainsi arrivée en fin de vie et son remplacement devient nécessaire afin de maintenir les prestations d'entretien et de nettoyage du domaine public.

Descriptif

La balayeuse actuelle présente plusieurs défauts importants qui réduisent fortement son efficacité et sa fiabilité.

En particulier :

- le circuit d'eau présente des fuites à plusieurs endroits ;
- la pompe hydraulique actionnant la benne ne dispose plus de la puissance nécessaire pour soulever celle-ci lorsqu'elle est pleine ;
- les performances d'aspiration se sont fortement dégradées et ne permettent plus d'effectuer correctement les travaux de balayage ;
- l'état général de la machine entraîne un risque croissant de pannes et de frais de réparation.

Compte tenu de l'âge de la machine, de son usure générale et de la diminution de ses performances, des investissements supplémentaires importants dans sa réparation ne seraient plus économiquement justifiés.

Le prix d'une balayeuse neuve correspondant aux besoins de la Commune est estimé à environ CHF 170'000.00.

Dans un souci de maîtrise des investissements communaux, une solution alternative a été recherchée sur le marché de l'occasion. Ce choix est également motivé par le nombre relativement limité d'heures d'utilisation de la balayeuse sur le territoire communal, qui ne justifie pas, à ce stade, un investissement aussi important que l'acquisition d'une machine neuve.

Une balayeuse d'occasion datant de 2019 peut être acquise pour un montant de CHF 67'500.00.

Cette solution permet ainsi de disposer d'un véhicule de remplacement adapté aux besoins réels de la Commune, tout en maintenant un investissement sensiblement inférieur à celui que représenterait l'achat d'une machine neuve.

Des discussions ont eu lieu avec la Commune de La Sonnaz concernant une éventuelle collaboration dans le domaine du balayage des routes.

La Commune de La Sonnaz a manifesté son intérêt pour que la Commune de Belfaux effectue des travaux de balayage sur son territoire à raison d'environ 50 heures par année.

Ces prestations seraient refacturées à la Commune de La Sonnaz, permettant ainsi de générer des recettes et d'améliorer la rentabilité de l'investissement.

Les modalités précises de la collaboration ainsi que le tarif de facturation des prestations seront définis entre les deux communes.

Coûts & financement

Coûts

Coût	Montant
Balayeuse	CHF HT 62'426.00
TVA 8.1% et arrondi	CHF 5'074.00
Total	CHF TTC 67'500.00

Financement

Amortissement 10% sur CHF 67'500.00	CHF	6'750.00
Intérêts au taux indicatif de 2% (actuellement env. 1.5%)	CHF	1'350.00
Charges financières totales par année (compte de résultats)	CHF	8'100.00

Demande du Conseil communal

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF TTC 67'500.00 et l'emprunt y relatif.

Approuvé par le Conseil communal
lors de sa séance du 24.08.2026